

Madame, Monsieur,

Les 20 et 27 juin prochains, vous élirez vos représentants au sein du Conseil départemental des Landes pour le canton de Dax 2.

Candidats de la majorité départementale, nous sollicitons votre confiance.

Le Département intervient à tous les âges de la vie.

Vous avez été, vous êtes et vous serez donc bénéficiaires des services de cette collectivité.

Dans notre canton, le Département a impulsé ou soutenu des équipements structurants utiles à tous : Village Alzheimer, EHPAD, contournement Est, Hôtel Splendid, collèges, équipements sportifs, crèches, etc...

Nous avons à cœur de porter les valeurs de solidarité, de progrès économique et environnemental. Ce sont les valeurs de la majorité départementale qui se présente devant vous, unie et soudée.

Le Département est un territoire attractif, dynamique et solidaire. Il assume pleinement son rôle en menant des politiques publiques à la fois ambitieuses, innovantes et respectueuses d'un développement durable.

La complémentarité de Dax et des communes rurales fait de notre canton un territoire où il fait bon vivre : environnement naturel préservé et accès facile à tous les services et équipements. Désireux de représenter les composantes de ce canton, nous avons constitué un binôme parfaitement équilibré entre secteur urbain et secteur rural.

Les 20 et 27 juin prochains,

votez pour les valeurs qui nous rassemblent et les candidats qui vous ressemblent.

Votez LES LANDES AVEC VOUS!

Gloria DORVAL

Conseillère départementale sortante, 1ère Maire adjointe de Heugas.

Yves LOUMÉ

Conseiller municipal à Dax, Conseiller communautaire au Grand Dax



Nos 12 ENGAGEMENTS pour les Landes

- Après avoir acheté et distribué gratuitement 1 500 000 masques de protection et mis à disposition du personnel dans les centres de vaccination notamment, nous poursuivrons nos actions de protection des Landaises et des Landais face à la Covid-19.
- Après avoir créé le Village Landais Alzheimer, nous investirons 14 M€ dans les EHPAD entre 2021 et 2026. Dans le cadre de notre plan « Bien vieillir dans les Landes », nous continuerons d'améliorer la vie à domicile de nos aînés.
- Nous renforcerons l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap. Un projet pour les jeunes landais souffrant de troubles du spectre de l'autisme et leurs familles verra le jour à Mont-de-Marsan.
- Dans les cantons menacés par la désertification médicale, nous créerons des centres de santé locaux, en recrutant directement des médecins salariés ou en favorisant l'installation de jeunes médecins libéraux.
- Nous soutiendrons la construction et la réhabilitation de 1 000 logements sociaux par an en locatif et en accession à la propriété. Avec la rénovation de 9 000 maisons et 2 700 logements collectifs chaque année, nous lutterons contre la précarité énergétique.
- 31 décembre 2022 : tous les foyers landais pourront avoir accès à la fibre optique. Nous investirons directement plus de 32 M€.





- Nous poursuivrons la revitalisation des centresvilles et centres-bourgs avec la création d'un plan d'investissement de 12 M€. Nous prendrons de nouvelles mesures pour limiter la circulation des poids-lourds en transit.
- Avec le plan alimentaire départemental « Les Landes au menu » nous développerons une alimentation locale et de qualité accessible à tous. Nous créerons des légumeries solidaires à Mont-de-Marsan et dans le Sud-Landes.
- Face aux crises agricoles et climatiques, nous avons apporté des réponses fortes avec près de 3 millions d'euros d'aides d'urgence en 2020. Nous accompagnerons une agriculture durable et solidaire pour affronter les défis à venir.
- Aux côtés des collectivités et des entreprises nous poursuivrons notre soutien aux filières économiques créatrices d'emplois. Nous encouragerons l'innovation en soutenant les projets avec une forte dimension sociale et environnementale.
- Nous maintiendrons la **gratuité des transports** scolaires pour les Landaises et les Landais, une économie pour les familles de 80 € par élève et par an. Nous développerons l'approvisionnement local et bio dans les cantines des collèges avec un tarif maximum de 2,70 €.
- Afin de favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage des valeurs républicaines, nous créerons des parcours laïques et citoyens à destination des jeunes et nous mettrons en place des actions visant à renforcer l'égalité des droits pour les jeunes.



Nous sommes prêts à faire face aux mutations qui s'annoncent. La Majorité départementale, grâce à la protection, la solidarité et l'innovation, apportera des réponses adaptées aux besoins des Landaises et des Landais.

Xavier FORTINONPrésident du Conseil Départemental des Landes



les landes avec vous. fr



